

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU
PAS-DE-CALAIS**

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU MARDI 5 JUILLET 2022

14H30 Demande d'autorisation d'exploitation commerciale (enregistrée sous le n° 62-22-226)

Demande présentée par la Société à Responsabilité Limitée ALEXTHANE sise Route de Bergues à Wormhout (59470), et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Tribunal de Commerce de Dunkerque sous le n° 753 681 485, afin de procéder à l'extension d'un ensemble commercial situé rues Jules Guesde et Paul Vaillant Couturier, à Arques (62510), par la création d'un supermarché à l'enseigne « SUPER U », d'une surface de vente de 1888 m², et de 2 cellules, actuellement vacantes, d'une surface de vente respective de 52 m² et 54 m².